Cour d’assises de l’Aude (11) : Salim Aroudj, 44 condamnations, jugé pour meurtre (Màj : 30 ans de réclusion)

03/03/2017 à 23h42

03/03/17

Ce jeudi après-midi, après deux heures et demie de délibéré, la cour d’assises de l’Aude a rendu son verdict et condamné Salim Aroudj, 43 ans, à une peine de 30 années de réclusion criminelle.
(…)

L’Indépendant

28/02/17

Salim Aroudj est né le 31 mai 1973 à Vernon, dans l’Eure. Il est issu d’une fratrie de dix enfants, avec quatre garçons et six filles. «Il est issu d’une famille de harkis qui a eu du mal à s’insérer dans la société française», a indiqué l’enquêteur de personnalité, hier. Toute son enfance, Salim Aroudj la passera aux Mureaux, dans les Yvelines, où il va arrêter sa scolarité en classe de 3e, après un parcours chaotique et divers placements en famille d’accueil.

«C’est une famille minée par un conflit intérieur. La délinquance et la violence sont aussi présentes chez le frère

aîné de l'accusé qui a été condamné pour des braquages… Aussi, si son grand frère s'est stabilisé, ce n'est pas le cas de l'accusé», souligne l'enquête de personnalité. Son père, un homme très dur, semble-t-il, l'accusé le voit comme son bourreau, car il a été victime de violence de sa part durant son enfance et son adolescence. Sa mère, comme celle qui n'a pas eu la force de le protéger… En 1998, Salim Aroudj va être chassé de chez lui, avant de tenter de fonder une famille l'année suivante. Il va être papa d'une petite fille, qu'il ne verra que durant seulement six mois.

De 2001 à 2016, devenu SDF, l'accusé va alors alterner entre ses addictions aux drogues et à l'alcool, sa vie de SDF hébergé et ses séjours en prison. **L'homme a aujourd'hui 44 condamnations à son casier judiciaire.**

La Dépêche

C'est à partir de 14 heures, ce lundi, que commencera la seconde session 2017 de la cour d'assises de l'Aude, avec une première affaire qui occupera les jurés jusqu'à vendredi, jour où le verdict est attendu. Une affaire sombre qui avait défrayé la chronique judiciaire à l'automne 2012, avec la découverte du corps sans vie de Daniel Dovetto de l'autre côté de la frontière espagnole, après qu'il ait été tué chez lui, à Arzens.

Détenu au centre pénitentiaire de Villeneuve-lès-Maguelone depuis le 13 février 2013, c'est un ex-SDF de 44 ans, Salim Aroudj, qui sera dans le box des accusés pour répondre du meurtre de l'éducateur spécialisé arzenais, dont il a été établi qu'il avait été tué de plusieurs coups portés à la tête par un objet contondant. Le cadavre de Daniel Dovetto avait ensuite été transporté par voiture jusqu'en Espagne, avant d'être abandonné le long d'un chemin situé entre Figueres et

Gérone. C’est le 3 septembre 2012 que le cadavre du quadragénaire avait été retrouvé en Espagne.

(…)

L’indépendant

Merci à **marie Salers**